

## **FO, L'INDEPENDANCE AU SERVICE DES PERSONNELS :**

▶ Vous pensez que le rôle d'un syndicat n'est pas d'aider à fermer des postes et des écoles, ni d'aider le gouvernement à faire des économies sur le dos des personnels et des usagers du service public, ni de détruire l'ensemble des droits collectifs des salariés, **votez FO !**

## **VOTER FO, c'est voter POUR**

- ▶ **résister, revendiquer, reconquérir**
- ▶ **défendre nos conditions de travail et faire respecter nos droits**
- ▶ **des représentants FO en CAPD, aux CSA et CDAS**

- **FO** accompagne et défend les collègues : pas les contre-réformes, ni les politiques de rigueur des gouvernements successifs mises en œuvre par les DASEN.
- **FO** défend les personnels avec détermination dans toutes les instances (CAPD, CTSD, CHSCT, CDAS), et y compris en dehors des instances : nous rendons compte en toute indépendance du mandat qui nous a été confié.
- **FO** n'a pas de double langage : FO défend les intérêts des personnels et refuse la co-gestion avec l'administration.
- **FO** informe sur nos droits et agit concrètement pour les défendre.
- **FO** défend sans relâche les collègues contre l'arbitraire et les abus de pouvoir.

## **VOTER FO, C'EST ELIRE DES REPRESENTANTS QUI DEFENDENT LES PERSONNELS EN TOUTES CIRCONSTANCES ET EN TOUTE INDEPENDANCE**

- ▶ Le Snudi-**FO86** est un syndicat de terrain dont les revendications sont adoptées démocratiquement en Assemblée Générale annuellement. Tous les collègues qui nous ont sollicités ont pu compter sur nos représentants et être accompagnés si nécessaire.
- ▶ Le Snudi-**FO86** sur le dernier mandat a toujours été aux côtés des collègues :
  - pour les ouvertures de classes et contre les fermetures, les fusions d'écoles
  - crise sanitaire, COVID, confinements, protocoles
  - aider au passage à 4 jours
  - victimes de harcèlement, d'agression, de souffrance au travail
  - rencontrant des problèmes d'inclusion, de santé, de conditions de travail
  - exposés à l'arbitraire (PPCR, RV de carrière, refus de temps partiel, mouvement, etc)
  - dossiers individuels (mutations, fiche de paie, maladie, accident du travail, etc)
  - validations de stagiaires, contrats AESH
- ▶ Le Snudi-**FO86** propose chaque année des réunions et des stages de formation syndicale permettant de s'informer et de mieux connaître ses droits pour mieux les défendre.

## **LE SNUDI-FO, DIT CE QU'IL FAIT, ET FAIT CE QU'IL DIT**

# Voter FO

## c'est voter pour :

### **L'AUGMENTATION IMMEDIATE DE NOS SALAIRES, POUR TOUS ET SANS CONTREPARTIE**

#### **STOP AU TRAVAIL GRATUIT !**

- Rattrapage de la perte de pouvoir d'achat de 22% subie depuis 2002, pour tous, sans condition, sans travail supplémentaire
- Pour le strict respect de nos obligations de service, et de notre statut, contre les pressions incessantes en tout genre et aux chantages de toute sorte
- Rétablissement et revalorisation de l'action sociale et ses prestations au même niveau que les autres ministères

### **LA DEFENSE DE NOS RETRAITES**

- Aucun allongement de la durée de cotisation, ni report de l'âge de départ. C'est déjà trop!

### **L'ABANDON DE PPCR, LE RETABLISSEMENT DES PREROGATIVES DES CAPD ET DES CHSCT**

#### **L'ARBITRAIRE, CA SUFFIT!**

- Non à l'opacité et à l'arbitraire dans les rendez-vous de carrière, les promotions, mutations et mouvements : abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique!
- Avancement automatique pour tous au même rythme le plus rapide et l'augmentation à 17% du taux de passage à la Hors Classe comme le reste de la Fonction Publique.
- Respect de notre santé, de nos droits en matière de mutation, de promotions, de temps partiels, de formation, CLM, CLD, PACD, PALD, etc.

### **LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS SOUS STATUT A HAUTEUR DES BESOINS**

- Le remplacement de chaque absence.
- Retour à une formation professionnelle initiale rémunérée sous statut de fonctionnaire dès bac +3.
- Recrutement et création des postes statutaires à hauteur des besoins pour l'allègement des effectifs partout.
- Le rétablissement de la brigade formation pour le respect de notre droit à la formation continue à la demande et sur le temps de travail.
- Création de tous les postes administratifs nécessaires au bon traitement de nos dossiers.

### **POUR LA DEFENSE DE NOTRE STATUT DE FONCTIONNAIRE ET DE L'ECOLE PUBLIQUE, POUR L'ABANDON DES EVALUATIONS D'ECOLE, DES PSEUDO FORMATIONS MATH/FRANCAIS «CONSTELLATIONS», DES EXPERIMENTATIONS MACRON ET DE LA LOI RILHAC**

- Non aux mesures qui mettent en concurrence les écoles et les collègues, instaurent le *new-management* dans l'Ecole Publique, accentuent la territorialisation et l'influence des élus locaux et des « partenaires », transforment les directeurs en contremaîtres chargés d'appliquer des mesures inacceptables!
- Pour des décharges pour toutes les écoles et l'amélioration des décharges existantes, la revalorisation indiciaire de la fonction de direction, et une aide administrative dans les écoles.

### **NON A L'INCLUSION SYSTEMATIQUE, OUVERTURES DE PLACES EN STRUCTURES SPECIALISEES**

- Pour le droit à un enseignement adapté au handicap de chacun : stop à l'inclusion scolaire low-cost sur le dos des élèves en situation de handicap.
- Maintien et création de tous les postes RASED et de toutes les places nécessaires en structure spécialisée.
- Respect des notifications MDPH, abandon des PIAL, un vrai salaire, un vrai statut pour les AESH.

### **POUR UNE VERITABLE MEDECINE DE PREVENTION!**

- Recrutement immédiat de 3 médecins de prévention pour le 86, pour le droit aux RDV médicaux et la visite médicale pour tous.

### **RESPECT DE NOTRE INDEPENDANCE PEDAGOGIQUE**

- Respect de l'indépendance pédagogique de chaque enseignant dans sa classe : non aux évaluations nationales ! Refus d'une pédagogie officielle et de toute obligation en matière de projets.

### **4 JOURS POUR TOUS SUR 36 SEMAINES !**

- Pour en finir avec les rythmes à la carte en fonction des municipalités, avec l'ingérence des mairies dans le fonctionnement de l'école, avec la confusion scolaire/périscolaire : abrogation des décrets Peillon-Hamon-Blanquer.

# DANS LA VIENNE, LE SNUDI-FO86 AGIT CONCRÈTEMENT POUR LA DÉFENSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

## Carte scolaire, protocole ruralité, restructurations, fusions, fermetures,...

**FO** est le seul syndicat à s'opposer depuis 2012 :

- aux projets de carte scolaire des DASEN de la Vienne et aux protocoles ruralité visant à participer aux plans de suppression de postes de fonctionnaires et de réduction du nombre des écoles.
- au CTSD de juin qui permet au DASEN plus de flexibilité au détriment des personnels et des écoles,

**FO** est intervenu et continue d'agir pour :

- des ouvertures de classes, de postes (remplaçants, RASED, UPE2A...), le respect des seuils ULIS et REP
- soutenir toutes les mobilisations et délégations d'enseignants et de parents

## Rendez-vous de carrière : non à l'arbitraire PPCR !

**FO** intervient sur les conditions de visite, pour faire modifier les avis PPCR, contre les exigences excessives, l'arbitraire et l'autoritarisme, la remise en cause de notre liberté pédagogique.

## Evaluations d'école et «constellations» plan math/français c'est non !

**FO** s'oppose, en audience comme en instance, à la mise en concurrence des collègues et des écoles et aux dispositifs qui font porter la responsabilité de la dégradation du service public sur le dos des personnels.

**FO** a obtenu le report des évaluations d'école et le caractère temporairement facultatif de celle-ci : FO revendique l'abandon de ce dispositif de mise en concurrence et de territorialisation des écoles.

**FO** informe sur les possibilités de refuser les dispositifs et aide à faire respecter les obligations de service.

## Obligations de service (ORS) : stop au travail gratuit !

**FO** intervient contre les pressions exercées sur les collègues pour les obliger à se rendre à des réunions non obligatoires (ECLORE, conseil école-collège, « invitations » T1/T2, PES,...).

**FO** informe et défend les collègues contre toute remise en cause de nos ORS, et s'oppose à toutes les manipulations visant à imposer le travail gratuit (2<sup>de</sup> journée de pré-rentrée, stages PES, journée de solidarité...).

## Animations pédagogiques et formation continue

**FO** a obtenu le respect de la réglementation de la fonction publique par l'envoi d'ordres de mission (convocations) ouvrant droit au remboursement des frais de déplacement et de repas, permettant de comptabiliser les délais de route pour se rendre aux animations pédagogiques dans le cadre des 18h de formation.

**FO** a obtenu auprès du CHSCTM et du DASEN la reconnaissance du caractère facultatif de Magistère, et l'impossibilité pour l'employeur de décompter le temps passé sur les parcours.

**FO** a obtenu que les collègues en *constellation* math/français ne soient pas inquiétés en cas de refus d'observation dans leur classe.

**FO** a été le seul syndicat en 2012 à s'opposer à la suppression de la brigade de formation et continue de revendiquer le retour à une véritable formation continue sur le temps de classe.

## Liberté pédagogique, 4 jours, refus de la tutelle des mairies et des PEDT !

**FO** intervient pour défendre la liberté pédagogique des enseignants, informe et aide au passage à 4 jours sur 36 semaines, revendique l'abandon des PEDT qui mettent notre liberté pédagogique sous la tutelle des élus locaux et des « partenaires de l'école » dans le cadre de la réforme des rythmes.

## Remplaçants, postes fractionnés, Liste Complémentaire, contractuels

**FO** est le seul syndicat à s'être opposé à la fusion ZIL/Brigade qui a remis en cause le droit au remplacement court pour tous les collègues et a conduit au recrutement de davantage de contractuels précaires.

**FO** a obtenu le recours à l'intégralité de la Liste Complémentaire du CRPE, revendique un CRPE exceptionnel et la stagiatisation des contractuels pour un recrutement à hauteur des besoins !

**FO** a obtenu pour les TR la restitution des heures effectuées au-delà de 24h/semaine. FO aide les postes fractionnés à percevoir les indemnités de déplacement et de repas. FO revendique une revalorisation de l'ISSR et son extension aux postes fractionnés comme avant 2006.



## **Scolarisation des enfants en situation de handicap : non à l'inclusion forcée**

**FO** combat les conséquences de l'école « inclusive » découlant des lois de *refondations* et *confiance*, et des politiques d'austérité. FO revendique le droit pour chaque élève à une scolarisation adaptée. FO revendique le maintien et la création de tous les postes et structures spécialisés.

**FO** a organisé plusieurs réunions d'école et des formations pour aider les collègues à faire face aux conséquences de l'inclusion systématique et les aider à trouver une solution afin de défendre leurs conditions de travail et leur santé. FO a porté les demandes aux IEN et au DASEN, y compris en CHSCT, et a contraint la hiérarchie à prendre ses responsabilités afin de protéger les collègues et leurs élèves.

**FO** est intervenu pour le respect des notifications MDPH, le recrutement d'AESH à hauteur des besoins (et d'AESH remplaçants), le versement des primes REP y compris aux AESH, et revendique un vrai statut, un vrai salaire, et une vraie formation pour les AESH. FO revendique une brigade complète de remplaçants AESH.

## **Santé au travail, hygiène et sécurité : pour le maintien des CHSCT**

**FO** a fait connaître le CHSCT aux collègues. Le syndicat a porté beaucoup de dossiers depuis 8 ans, en cherchant l'unité chaque fois que possible. Nous avons été les seuls à exiger l'application de la réglementation sur l'amiante. Nous avons été les premiers à réclamer les 8 médecins de prévention manquants dans l'Académie. Face à la multiplication des agressions, nous informons et conseillons les collègues sur l'utilisation des registres SST et DGI, les seuls à exiger de l'administration la protection fonctionnelle sans condition.

**FO** revendique au CHSCT pour obtenir une vraie prévention des risques auxquels nous sommes exposés, FO intervient pour la reconnaissance des maladies professionnelles et pour obtenir à la demande des collègues du matériel adapté, l'insonorisation des salles, l'isolation thermique des locaux, ...

## **Direction d'école : non aux projets ministériels, non à la loi Rilhac !**

**FO** revendique le retour de tous les postes d'aides administratifs aux directeurs et intervient dans les groupes de travail « direction » pour exiger un allègement réel des tâches. FO dénonce la supercherie de ces réunions et de la loi Rilhac qui sont des outils pour accroître encore la charge de travail des directeurs.

## **Action sociale : pour l'augmentation du budget**

**FO** a mené campagne pour faire connaître aux collègues nos droits et obtenir la revalorisation des prestations (CESU garde d'enfant, chèques vacances, 1€38 repas de cantine, AIP Aide à l'Installation, aide aux enfants en situation de handicap). **FO** agit pour le rétablissement des prestations académiques qui ne sont plus versées.

**FO** a revendiqué et obtenu le rétablissement de la première tranche du CESU, et revendique son extension jusqu'aux 10 ans de l'enfant comme cela existe dans de nombreuses académies.

## **Défense des droits à temps partiel, autorisations d'absence, garde d'enfant**

**FO** défend les demandes de temps partiel qui lui sont adressées et lutte contre la remise en cause de ce droit.

**FO** est intervenu chaque fois qu'un IEN a tenté de limiter le droit à autorisation d'absence (enfant malade, fu-nérailles, exercice du droit syndical ...), et pour le maintien du traitement.

# **FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ **FO**!**

## **3 clics**

**Pour reconquérir vos droits  
Pour vos revendications  
du 1er au 8 décembre**

## **POUR DÉFENDRE MES DROITS**



**CAPD, CSA académique, CSA ministériel : renforcez la représentativité de FO**

SNUDI-FO 86 - Maison du peuple - 21 bis rue Arsène Orillard - 86035 POITIERS CEDEX  
snudifo86@gmail.com www.snudifo86.org Tel : 05.49.52.52.83 / 06.60.41.34.85